



Intermédiaire d'assurance AFA (selon la nouvelle LSA)

Conseiller en matière d'assurances avec succès

Pourquoi suivre cette formation

À la fin de votre formation.:

- ... vous disposez de connaissances approfondies sur les assurances et la prévoyance dans les branches que vous avez choisies (profils de qualification), à savoir «**Vie**», «**Non-vie**», «**Assurance maladie complémentaire**» ou «**Toutes branches**»
- ... vous disposez des connaissances exigées par la loi pour conseiller votre clientèle en matière d'assurances et de prévoyance dans les branches d'assurance choisies et proposer les produits d'assurance correspondants
- ... vous possédez un certificat de connaissances reconnu pour votre inscription en tant qu'intermédiaire lié-e au registre des branches de l'AFA ou non lié-e au registre de la FINMA
- ... vous avez tout ce dont vous avez besoin pour vous lancer comme conseillère ou conseiller en assurances.

Les participant(e)s

Collaboratrices et collaborateurs d'assurances, de courtiers en assurances et d'autres prestataires de services financiers, actifs dans le conseil en assurances et dans la vente de produits d'assurance et de prévoyance.

Conditions d'admission

aucune

Cours préparatoires

Module obligatoire «Compétences et connaissances générales», 2 jours

Cette partie de l'examen est un prérequis aux autres parties (profils de qualification).
CHF 700 (en ligne)

Profil «Non-vie», 8 jours

Autorisation à proposer et conclure des contrats d'assurance exclusivement dans le domaine des produits non-vie (hors assurance maladie complémentaire).
CHF 2'190 (en ligne)

Profil «Vie», 5 jours

Autorisation à proposer et conclure des contrats d'assurance exclusivement dans le domaine des produits vie (hors assurance maladie complémentaire).
CHF 1'390 (en ligne)

Profil «Assurance maladie complémentaire», 2 jours

Autorisation à proposer et conclure des contrats d'assurance exclusivement dans le domaine des produits «assurance maladie complémentaire».
CHF 700 (en ligne)

Profil «Toutes branches», 13.5 jours

Autorisation à proposer et conclure des contrats d'assurance exclusivement dans tous les domaines d'assurance (à l'exclusion de la réassurance).
CHF 3'450 (en ligne)

Examens

Compétences et connaissances générales: montant fixé par l'AFA: CHF 400

Profil «Non-vie»: montant fixé par l'AFA: CHF 100

Profil «Vie»: montant fixé par l'AFA: CHF 200

Profil «Assurance maladie complémentaire»: montant fixé par l'AFA: CHF 100

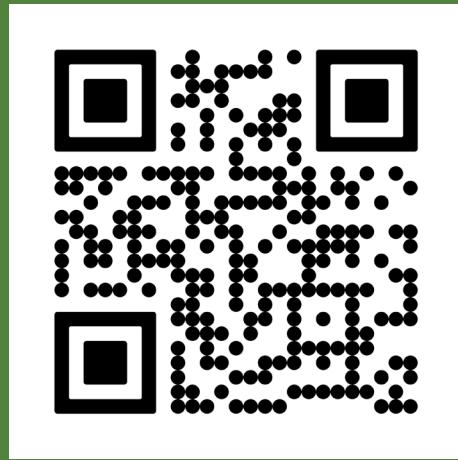
Débuts des cours

en ligne | démarcages réguliers

Emplois du temps sur demande: info@iffp.ch

Reconnaissances

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) | registre spécifique à la branche AFA | SAQ | SFPO



Plus d'informations sur la formation | Inscription

www.afa-iffp.ch

info@iffp.ch

058 800 56 01